

académie
Rouen

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Maritime

éducation
nationale

Rouen, le 3 juillet 2018

La directrice académique des services de
l'éducation nationale,
Directrice des services départementaux de
l'éducation nationale de la Seine-Maritime

À
Mesdames les directrices
et Messieurs les directeurs des écoles
publiques

s/c de Mesdames les Inspectrices
et Messieurs les Inspecteurs de l'Education
Nationale

Objet : Rentrée scolaire 2018/2019 – Constat d'effectif

DSDEN

Division de l'Organisation

Scolaire

Chef de Division :
Hervé MIGNOT
Téléphone
02 32 08 99 69

Bureau des
Moyens du Premier Degré

Dossier suivi par :
Service DOS A
Téléphone
02 32 08 97 81

Fax
02 32 08 99 71
Mél.
dos76.cs2@ac-rouen.fr

5 place des Faïenciers
76037 Rouen cedex

Vous trouverez ci-dessous les 2 étapes de remontée de vos effectifs :

1^{re} étape : Enquête rapide de rentrée

L'application est accessible à l'adresse suivante :

<http://www-annexe.ia76.ac-rouen.fr/enquetederentree/login.php>

**La saisie devra être réalisée :
Le lundi 3 septembre 2018 à partir de 8 Heures**

Pour la connexion, vous devrez vous munir :

- De votre numéro d'école à 7 chiffres et une lettre (076)
- De votre mot de passe de messagerie (respectez minuscule et majuscule)

S'agissant des effectifs des écoles maternelles, ne doivent être pris en compte que les élèves présents à la date de la rentrée et non ceux rentrant au cours de l'année scolaire. Pour les écoles faisant partie d'un R.P.I., chacune d'elles doit saisir les seuls effectifs de son école.

J'accorde beaucoup d'importance au retour de cette enquête afin de fiabiliser les opérations de carte scolaire, pour cette rentrée. Je vous rappelle que les rentrées échelonnées ne sont pas par principe autorisées.

2^e étape : Validation des effectifs

Je vous rappelle que la remontée des effectifs se fait uniquement sur l'application ONDE selon la procédure suivante :

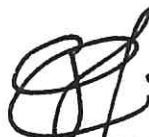
Vous procéderez aux opérations d'admission définitive et de répartition de vos élèves **jusqu'au mercredi 19 septembre 2018 au soir (minuit) au plus tard** afin de prévenir d'éventuelles difficultés liées aux délais de remontées d'I.N.E. Pour être comptabilisés, les élèves doivent en effet être répartis, admis définitifs et avoir une I.N.E. Il est essentiel de veiller à la mise à jour de ONDE avant la date d'observation fixée au 20 septembre 2018.

La validation des effectifs devra alors être effectuée sur ONDE le lundi 24 septembre 2018 inclus au plus tard, date de rigueur.

Pour toute difficulté liée aux I.N.E, à l'admission ou à la répartition des élèves, vous pouvez joindre mon service au 02.32.08.97.81 ou à l'adresse suivante spec76@ac-rouen.fr.

En cas de difficulté technique, votre demande d'assistance devra être adressée à la plateforme AMIGO.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ces instructions et au respect des délais impartis.



Catherine BENOIT-MERVANT